

Agent.e de développement culturel

Sous la supervision du département de développement rural et appuyé par un comité formé d'intervenants du milieu culturel et municipal, **l'agent.e de développement culturel** devra mettre en œuvre le premier plan d'action découlant de la Politique culturelle de la MRC de Bonaventure, et ce, dans un esprit de concertation auprès des instances municipales, des intervenants culturels et des citoyens.

La personne recherchée désire participer à la vitalité culturelle de notre territoire.

PRINCIPAUX DÉFIS

- Coordonner la démarche de développement culturel dans son ensemble;
- Animer et coordonner le comité culturel;
- Assurer les communications entre les différents partenaires, les élus et les citoyens;
- Assurer la mise en œuvre du plan d'action;
- Coordonner les différents chantiers de travail;
- Rédiger les redditions de comptes;
- Assurer la gestion budgétaire;
- Assurer une veille stratégique en développement culturel sur le territoire.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Diplôme universitaire dans une discipline artistique, en communication, administration, marketing ou dans un secteur lié aux arts et à la culture, aux sciences humaines ou autre domaine connexe ;
- Posséder une expérience minimale de 2 ans dans un mandat similaire ;
- Être autonome, avoir une bonne capacité d'adaptation et être capable d'agir comme un vecteur de concertation dans le milieu ;
- Avoir une connaissance du milieu municipal est un atout ;
- Le bilinguisme est un atout.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Mandat de 3 ans, 35 h/semaine ;
- 53 000 \$ à 63 000 \$;
- Assurances, REER collectifs et autres avantages.

Faites parvenir votre candidature avant le 12 novembre, 16 h : fbujold@mrcbonaventure.com